

Passerelle de formation 2015 permettant aux auditeurs diplômés du « Desto » d'accéder au master « Organisation & conduite du changement ».

I) Objectif

Permettre aux auditeurs diplômés du « Desto » d'accéder, à partir d'une formation complémentaire, au master en sciences de gestion, mention management, spécialité « Organisation & conduite du changement ». Ce master professionnel est positionné à « Bac + 5 » dans la nomenclature européenne « LMD » (1) des diplômes de l'enseignement supérieur.

Ce projet concerne donc l'ensemble des diplômés « Desto » (Paris + régions + francophonie).

II) Durée et lieu de la formation : 13 journées se décomposant en 4 modules de 3 jours, plus une journée d'examen. L'ensemble de la formation se déroule en présentiel, à Paris.

Horaires des cours :

Matin : de 9 h à 12 h 15 avec une pause de 15 mn.

Après-midi : de 13 h 30 à 16 h 45 avec une pause de 15 mn.

III) Composition de la passerelle: 4 modules de 3 jours, la treizième journée étant dévolue aux examens permettant de valider la formation. Un cursus intensif continu est proposé en 2015 du mardi 7 avril au mercredi 22 avril inclus, y compris le samedi 11 avril.

Le choix des modules de formation a été effectué dans deux buts à la fois distincts et complémentaires :

- approfondir les dimensions relatives au management, à la conduite du changement, et à la posture de conseil afin de dépasser le cadre technique des outils de l'organisateur ;
- permettre aux auditeurs de s'ouvrir à d'autres aspects auxquels les chefs d'entreprise sont maintenant confrontés (responsabilité sociétale des entreprises, développement durable, ...).

Module 1 – Ethique des affaires / développement durable (USM 20J)

Ce module se décompose en deux parties complémentaires d'une journée et demie :

1.1 – Ethique des affaires: mardi 7 avril et mercredi (matin) 8 avril, par le Professeur Michel Roux.

1.2 – Environnement et développement durable: mercredi (après-midi) 8 avril et jeudi 9 avril, par. Pierre Chapuy, Professeur associé.

La description détaillée des deux parties du module 1 figure dans les deux fiches ci-jointes.

Module 2 – La conduite du changement (US 171H)

Animé par Jean Corbel, consultant senior en conduite du changement, ce module se déroulera :

- vendredi 10 avril, samedi 11 avril, et lundi 13 avril

La description détaillée de ce module figure dans la fiche ci-jointe.

(1) Licence – Master – Doctorat.

Module 3 – Management des ressources humaines et développement des compétences (US 1717)

Animé par Francis Minet, Professeur associé, ce module se déroulera :

- mardi 14 avril, mercredi 15 avril et jeudi 16 avril.

La description détaillée de ce module figure dans la fiche ci-jointe.

Module 4 – Méthode et démarche du conseil en organisation (US 171G)

Animé par M. Belkaïd, consultant en organisation et intervenant à l'Institut International du Management, ce module se déroulera :

- vendredi 17 avril, lundi 20 et mardi 21 avril.

La description détaillée de ce module figure dans la fiche ci-jointe.

IV) Pré-requis et mode d'inscription

Pré-requis : avoir été diplômé du « Desto » ou des autres modules du M2 (candidats VAE).

Les auditeurs souhaitant s'inscrire à cette passerelle de formation devront rédiger une lettre de motivation adressée à :

Monsieur André Sallé
Coordinateur de Programme
CNAM-IIM
Case ID3P40 - 2, rue Conté
75003 PARIS

mail : andre.salle@cnam.fr

Secrétariat pédagogique : Christine Coton-Pélagie – tel 01 40 27 25 09 – mail :

christine.coton_pelagie@cnam.fr

Ils devront joindre à cette lettre une photocopie de leur diplôme « Desto » ou de l'attestation correspondante, la copie du relevé des notes obtenues, et la photocopie d'une pièce d'identité. Chaque candidature sera examinée par une Commission d'admission du CNAM-IIM, qui se réservera la possibilité d'écarter les candidatures douteuses.

V) Mode de validation

La validation de cette passerelle de formation s'effectuera sous deux formes :

a) contrôle continu : avoir suivi l'ensemble des modules et participé aux exercices et mises en situation correspondants.

b) examens : valider les examens correspondants, qui se dérouleront durant une journée, à l'issue de la passerelle de formation dont il s'agit. Date prévue : **mercredi 22 avril 2015**. Les candidats devront, en outre, avoir répondu aux exigences ministérielles concernant la maîtrise d'une langue étrangère – obtention du niveau 2 du test « Bulats » – pour se voir délivrer le diplôme national de master.

VI) Coût de la passerelle de formation

Le tarif forfaitaire de la passerelle de formation est de 3600 euros pour les 13 journées (12 jours de formation plus la journée d'examen) au tarif « employeur » et de 1800 euros au tarif « individuel ».

Le montant correspondant devra avoir été réglé par chaque participant admis sur dossier de candidature, ou bien par son employeur, ou bien par tout organisme se proposant de financer cette passerelle de formation, pour que l'inscription du participant puisse être considérée comme effective.